

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ, lundi 27/07/2026 :

Combattre l'extrême droite dans l'Aisne

A- Apports théoriques

A/1- Le vote RN

A/2- L'électorat RN

B- Thématiques chères au RN

B/1- L'immigration

B/2- Le pouvoir d'achat et le droit des travailleurs

B/3- La sécurité

C- Communiquer

C/1- Réduire l'influence électorale du RN et convaincre l'électorat

C/2- Communiquer sur les réseaux

A- Apports théoriques

A/1- vote RN

Dans l'Aisne

L'augmentation du vote RN dans l'Aisne est une tendance de long terme qui s'est accélérée depuis les années 2010.

Voici les principaux repères :

- Années 1980-1990 : le Front national réalise déjà des scores **supérieurs à la moyenne nationale dans plusieurs communes industrielles et rurales de l'Aisne**.
- 2012 : Marine Le Pen arrive en tête dans de nombreuses communes du département au premier tour de la présidentielle.
- Présidentielles de 2017 : elle obtient 35,67 % au premier tour et 52,91 % des voix au second tour de la présidentielle dans l'Aisne, un score supérieur à la moyenne nationale (21,3 % au premier tour et 33,90 % au second)
- Présidentielle de 2022 : nouvelle progression. Marine Le Pen est à 39 % au premier tour et 59,91 % au second tour de la présidentielle dans l'Aisne, et le RN remporte 3 des 5 sièges de députés du département pour la première fois. Au niveau national, elle obtient au premier tour : 23 % et au deuxième tour : 41,45 %
- 2024 : le RN confirme son implantation. Dès le premier tour des législatives, il fait élire trois députés et un quatrième siège est remporté par un candidat allié au groupe RN. Au final, 4 des 5 circonscriptions de l'Aisne sont représentées par des députés RN ou apparentés.

Plusieurs facteurs sont régulièrement avancés par les chercheurs pour expliquer cette progression dans l'Aisne :

- les difficultés économiques liées à la désindustrialisation de certains bassins d'emploi ;
- un sentiment d'abandon des services publics dans certaines zones rurales ;
- des préoccupations autour du pouvoir d'achat, de la sécurité et de l'immigration ;
- l'affaiblissement progressif des partis traditionnels (PS et LR), qui a laissé davantage d'espace au RN.

L'Aisne est aujourd'hui considéré comme l'un des départements où le RN est le plus solidement implanté électoralement en France.

Les députés dans l'Aisne

Le Rassemblement national a obtenu ses **premiers députés dans l'Aisne en 2022**.

Lors des élections législatives de **juin 2022**, trois candidats RN ont été élus :

- Nicolas Dragon (1^{re} circonscription),
- José Beaurain (4^e circonscription),

- Jocelyn Dessigny (5^e circonscription).

En **2024**, le RN a renforcé sa présence. Les trois députés sortants ont été réélus et la 3^e circonscription a été remportée par Eddy Casterman (apparenté au groupe RN). La 2^e circonscription est restée à Julien Dive (LR).

En résumé :

- **Avant 2022** : aucun député RN élu dans l'Aisne.
- **Depuis 2022** : le RN est représenté à l'Assemblée nationale par des députés de l'Aisne.
- **Depuis 2024** : 4 des 5 circonscriptions du département sont représentées par des députés RN ou apparentés RN.

A/2- L'électorat RN

Il n'existe pas un profil unique de l'électeur du **Rassemblement national (RN)**. Les études montrent au contraire que son électorat s'est fortement diversifié ces dernières années.

Les principales caractéristiques observées sont les suivantes :

- **Classes populaires** : le RN réalise traditionnellement ses meilleurs scores chez les ouvriers et les employés. Lors des législatives de 2024, environ 57 % des ouvriers et 44 % des employés ayant voté ont choisi le RN.
- **Niveau de diplôme** : le vote RN est en moyenne plus élevé chez les personnes peu diplômées, même s'il progresse aussi dans les catégories plus diplômées.
- **Territoires** : il est généralement plus fort dans les zones rurales, les petites villes et certaines régions du nord, de l'est et du sud-est de la France, mais il gagne également du terrain dans d'autres territoires.
- **Âge et sexe** : autrefois davantage masculin et plus âgé, l'électorat RN est aujourd'hui plus équilibré. Le parti obtient aussi des scores importants chez les jeunes adultes.
- **Situation économique** : le RN est particulièrement fort parmi les personnes qui se déclarent en difficulté financière ou qui ont le sentiment d'un déclassement économique.

Les recherches en science politique montrent également que les motivations des électeurs sont variées. Beaucoup citent :

- l'immigration ;
- la sécurité ;
- le pouvoir d'achat ;
- le sentiment que les partis traditionnels ne répondent plus à leurs attentes ;
- une volonté de changement politique.
-

En résumé, les électeurs du RN ne forment pas un groupe homogène. Si le parti reste particulièrement implanté dans les catégories populaires, il attire désormais aussi une partie des classes moyennes, des retraités et certains électeurs de droite classique, ce qui explique sa progression électorale récente.

B- Les thèmes chers au RN

B/1- L'immigration

-Situation de la France et de l'Aisne en terme d'immigration

(lorsqu'on s'adresse aux électeurs RN, il s'agit de savoir de quoi, de qui on parle en terme d'étrangers et d'immigrés, qu'elles sont leurs représentations)

Il faut distinguer deux notions souvent confondues :

- **Les étrangers** : personnes qui n'ont pas la nationalité française.
- **Les immigrés** : personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elles peuvent avoir acquis la nationalité française par la suite.

En France (données récentes de l'INSEE, autour de 2023-2024) :

Catégorie	Nombre	Part de la population
Étrangers	≈ 5,6 millions	≈ 8,2 %
Immigrés	≈ 7,3 millions	≈ 10,7 %

La différence s'explique par le fait qu'environ **2 millions d'immigrés sont devenus français** par naturalisation ou acquisition de la nationalité.

En résumé :

- **Étrangers : environ 8 % de la population.**
- **Immigrés : environ 11 % de la population.**

Question : Y a-t-il eu une augmentation de la population étrangère et des immigrations ces dernières années :

Si l'on regarde les statistiques de l'INSEE, **la population immigrée et la population étrangère ont toutes deux augmenté au cours des dernières années**, mais il est important de distinguer le **stock** (le nombre de personnes présentes en France) des **flux** (les nouvelles arrivées chaque année).

Évolution de la population étrangère

Année	Nombre	Part de la population
2014	4,29 millions	6,5 %
2019	5,00 millions	7,4 %
2023	5,64 millions	8,2 %
2025 (provisoire)	6,30 millions	9,1 %*

* Les données 2024-2025 ne sont pas directement comparables aux années précédentes en raison d'une amélioration de la méthode de collecte du recensement.

Évolution de la population immigrée

Année	Nombre	Part de la population
2014	5,97 millions	9,1 %
2019	6,64 millions	9,9 %
2023	7,31 millions	10,7 %
2025 (provisoire)	7,97 millions	11,6 %*

L'INSEE indique que le nombre d'immigrés augmente plus rapidement que la population totale depuis la fin des années 1990.

Et les nouvelles immigrations ?

Les **entrées annuelles** ne suivent pas toujours la même tendance que le nombre total de personnes présentes en France.

Par exemple, selon l'INSEE :

- les entrées ont fortement augmenté après la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ;
- en **2024**, elles ont **diminué** par rapport à 2023 et sont revenues à un niveau proche de celui de 2019.

En résumé :

- **Oui**, le nombre de personnes immigrées vivant en France et le nombre d'étrangers résidant en France ont augmenté au cours des dix dernières années.
- En revanche, **les flux d'immigration d'une année à l'autre fluctuent** : ils peuvent augmenter certaines années et diminuer d'autres, sans que cela empêche le nombre total de résidents immigrés de continuer à croître.

Cela dépend si l'on parle **en nombre absolu** ou **en proportion de la population**.

Situation par rapport à l'Europe : En nombre d'étrangers (nationalité étrangère)

1. **Allemagne** : environ **12,4 millions** d'étrangers.
2. Espagne : environ 6 à 7 millions.
3. France : environ 5 à 6 millions.
4. Italie : environ 5 à 6 millions.

En nombre d'immigrés (personnes nées à l'étranger)

1. **Allemagne** : environ **17 millions** de personnes nées à l'étranger.
2. France : environ 9 à 10 millions.
3. Espagne : environ 9 à 10 millions.
4. Italie : environ 7 millions.

En proportion de la population

Si l'on regarde la part de la population :

Pays	Étrangers	Personnes nées à l'étranger
LU Luxembourg	47 %	≈ 52 %
MT Malte	≈ 28 %	≈ 32 %
CY Chypre	≈ 24 %	≈ 28 %
AT Autriche	≈ 19 %	≈ 23 %
DE Allemagne	≈ 15 %	≈ 20 %
FR France	≈ 9 %	≈ 14 %

En résumé

- **En nombre total**, c'est l'**Allemagne** qui accueille le plus d'étrangers et le plus d'immigrés en Europe (et dans l'Union européenne).
- **En proportion de la population**, c'est de très loin le **Luxembourg**, où près d'un habitant sur deux est étranger et plus d'un sur deux est né à l'étranger.

La France se situe **autour de la moyenne de l'Union européenne** : environ **9,4 % d'étrangers** et **14 % de personnes nées à l'étranger**, selon les données les plus récentes d'Eurostat et de l'INSEE.

Situation de personnes en situation irrégulière

On estime le nombre de personnes en situation irrégulière en France entre 600000 et 900000. Soit entre 0,9 % et 1,3 % de la population française

Dans l'Aisne

Selon les données les plus récentes de l'Insee (recensement 2022) :

- **Étrangers** (personnes n'ayant pas la nationalité française) : **environ 3,8 %** de la population de l'Aisne, soit près de **20 000 personnes**.
- **Immigrés** (personnes nées étrangères à l'étranger, qu'elles aient ou non acquis la nationalité française depuis) : **environ 4,9 %** de la population, soit **26 008 personnes**.

À titre de comparaison, la moyenne nationale est d'environ :

- **8,2 % d'étrangers** ;
- **10,7 % d'immigrés** (données provisoires 2023).

L'Aisne est donc un département où la part de la population étrangère et immigrée est **nettement inférieure à la moyenne française**.

Question : y a t-il une augmentation de l'immigration dans l'Aisne ?

Oui, mais l'augmentation est **progressive plutôt que spectaculaire**.

Les données de l'Insee montrent que la part des **immigrés** dans la population de l'Aisne est passée à **5,1 % en 2022** (environ **26 985 personnes**), contre un niveau inférieur les années précédentes. Cette évolution s'inscrit dans une tendance nationale de hausse, tout en restant bien en dessous de la moyenne française (10,4 % en 2022).

En parallèle, les chiffres administratifs de la préfecture montrent une activité relativement stable concernant les titres de séjour :

- **4 881 titres de séjour délivrés en 2025**, un niveau quasiment identique à 2024 (-0,75 %).
- En revanche, les contrôles et les mesures contre l'immigration irrégulière ont augmenté en 2025 (davantage d'interpellations et d'OQTF), ce qui reflète une intensification de l'action administrative plutôt qu'une mesure directe de l'immigration.

En résumé :

- **Oui**, le nombre d'immigrés dans l'Aisne a augmenté au fil des années.
- Cette hausse est **modérée** et suit la tendance observée dans le reste de la France.
- L'Aisne demeure un département où la part des immigrés est **environ deux fois plus faible que la moyenne nationale** (5,1 % contre 10,4 % en 2022).

L'immigration est principalement concentrée dans les agglomérations comme :

- **Saint-Quentin**,
- **Laon**,
- **Soissons**,
- **Château-Thierry**.

Les communes rurales du département comptent généralement très peu d'immigrés et d'étrangers.

Question : la France est elle submergée par l'immigration,

La réponse dépend du sens que l'on donne au mot « **submergée** ».

Si l'on entend par là une situation où l'immigration atteindrait un niveau exceptionnel par rapport aux autres pays développés ou représenterait une très grande part de la population, **les données disponibles ne permettent pas de conclure que la France est « submergée »**.

Voici quelques éléments factuels :

- Les **immigrés** représentent environ **10,7 %** de la population française (personnes nées étrangères à l'étranger).
- Les **étrangers** représentent environ **8,2 %** de la population.
- Ces proportions **ont augmenté** depuis plusieurs décennies, mais de manière progressive.
- Comparée à d'autres pays européens, la France se situe **dans une position intermédiaire** :
 - des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la Suède ou le Luxembourg ont une part d'immigrés plus élevée ;

- d'autres pays d'Europe centrale et orientale en ont une part plus faible.

En revanche, plusieurs phénomènes alimentent le débat public :

- certaines régions ou villes connaissent une concentration plus importante de populations immigrées que d'autres ;
- les flux migratoires peuvent exercer une pression sur le logement, les services publics ou les dispositifs d'asile dans certains territoires ;
- les perceptions de l'immigration peuvent différer des statistiques nationales, car elles sont souvent influencées par la situation locale et la médiatisation.

Ainsi, le terme « **submersion migratoire** » est avant tout une **formulation politique**, utilisée par certains responsables publics pour qualifier leur analyse de la situation. Ce n'est **pas une notion statistique ou démographique** définie par les organismes comme l'INSEE ou Eurostat.

En résumé :

- **Oui**, la population immigrée en France a augmenté au fil du temps.
- **Non**, les données démographiques ne montrent pas que la France se distingue comme le pays européen accueillant le plus d'immigrés ou d'étrangers, ni qu'elle connaisse une situation objectivement qualifiable de « submersion » au sens statistique.
- L'appréciation de la situation dépend ensuite de critères politiques, économiques et sociaux (capacité d'accueil, intégration, marché du travail, logement, etc.), sur lesquels les analyses et les opinions peuvent diverger.

Droits sociaux des étrangers

Dans le discours des électeurs du RN revient souvent le fait que les étrangers ont plus de droits sociaux etc.

Question : Quelles sont les aides sociales auxquelles ont droit les étrangers en France ?

En France, les étrangers peuvent avoir droit à de nombreuses aides sociales, mais les conditions d'accès varient selon leur nationalité, leur situation administrative (régulière ou non), leur durée de résidence et leurs ressources. Il n'existe pas de règle selon laquelle tous les étrangers ont droit à toutes les aides.

Voici les principales aides :

- **Les aides au logement (APL, ALS, ALF)** : les étrangers en situation régulière peuvent y avoir droit s'ils remplissent les conditions de ressources et de résidence.
- **Les prestations familiales** (allocations familiales, prestation d'accueil du jeune enfant, etc.) : elles sont accessibles aux étrangers résidant régulièrement en France, sous certaines conditions liées au séjour et à la situation des enfants.
- **Le RSA** (revenu de solidarité active) : il est ouvert aux Français, aux citoyens de l'Union européenne sous certaines conditions et à de nombreux étrangers hors UE titulaires d'un titre de séjour, généralement depuis au moins 5 ans (avec des exceptions, par exemple pour les réfugiés ou les bénéficiaires de la protection subsidiaire). Des conditions d'âge, de ressources et de résidence s'appliquent également.
- **La prime d'activité** : elle est accessible aux travailleurs ayant de faibles revenus, sous conditions de résidence et de séjour régulier.
- **Les aides pour les personnes handicapées ou âgées**, comme l'AAH ou certaines allocations de solidarité, peuvent être ouvertes aux étrangers remplissant les conditions légales de séjour et de résidence.
- **L'assurance maladie** : les personnes en situation régulière peuvent être affiliées à l'assurance maladie si elles remplissent les conditions prévues.
- **L'AME (Aide médicale de l'État)** : elle est destinée aux étrangers en situation irrégulière qui résident en France depuis plus de 3 mois et dont les ressources sont inférieures à certains plafonds. Elle permet principalement la prise en charge des soins de santé.

Les droits varient beaucoup selon le statut.

À titre d'exemple :

- **Étranger avec un titre de séjour** : peut, sous conditions, bénéficier des aides de la CAF (APL, allocations familiales), de la prime d'activité, du RSA (dans certains cas, notamment après plusieurs années de séjour régulier), ainsi que de l'assurance maladie. Les conditions de ressources et de résidence restent applicables.
- **Demandeur d'asile** : peut bénéficier de l'allocation pour demandeur d'asile (ADA : 206,83 euros par mois et 3,40 euros par jour par personnes supplémentaires dans le foyer), d'un hébergement selon les places disponibles et de la couverture maladie, mais n'a pas accès au RSA tant que sa demande est en cours.
- **Réfugié** : a en principe accès aux mêmes prestations sociales que les autres résidents remplissant les conditions (RSA, APL, allocations familiales, etc.).
- **Sans-papiers** : ne peuvent généralement pas bénéficier des prestations comme le RSA ou les aides au logement, mais peuvent, sous conditions de résidence et de ressources, obtenir l'Aide médicale de l'État (AME) pour la prise en charge des soins.

B/2- Le pouvoir d'achat et la défense des travailleurs

Document synthèse sur le vote des 89 députés RN à l'assemblée nationale sur les question du pouvoir d'achat et de défense des travailleurs.

Le Rassemblement National contre le pouvoir d'achat

La stratégie d'institutionnalisation du RN passe aussi par son implantation à l'Assemblée Nationale, avec 89 députés. **Une présence inédite, qui a au moins le mérite de révéler l'imposture sociale de ces prétendus défenseurs des travailleurs et du pouvoir d'achat.**

« Nous votons en fonction de l'intérêt des Français et non de la provenance des textes », a même précisé Marine Le Pen. **C'est donc par conviction que les élus RN ont procédé aux votes suivants :**

Les députés du RN ont voté contre :

Salaires / Retraites

- ✗ **Augmentation** du SMIC à 1500 € net
- ✗ **Indexation** des salaires sur l'inflation
- ✗ **Encadrement** des salaires
- ✗ **Revalorisation** des petites retraites
- ✗ **Revalorisation** des salaires des fonctionnaires de 10 %
- ✗ **Suppression** des aides publiques aux entreprises qui ont augmentés les dividendes des actionnaires sans augmenter leurs salariés

Pouvoir d'achat

- ✗ **Blocage des prix** sur les produits de première nécessité
- ✗ **Gratuité** des premiers mètres cubes d'eau
- ✗ **Revalorisation** des APL de 10%
- ✗ **Gel des prix** des loyers
- ✗ **Augmentation** des hébergements d'urgence

Fiscalité

- ✗ **Rétablissement** de l'ISF
- ✗ **Taxe** sur les superprofits
- ✗ **Taxe** sur les revenus supérieurs à 3 millions d'euros
- ✗ **Augmentation** de la TVA sur les produits de luxe
- ✗ **Augmentation** de la taxe sur les logements vacants
- ✗ **Augmentation** des moyens pour lutter contre la fraude fiscale
- ✗ **Augmentation** de la fiscalité sur les résidences secondaires

Education

- ✗ **Gratuité** des cantines et fournitures scolaires pour les plus modestes
- ✗ **Revalorisation** des bourses étudiantes au niveau de l'inflation
- ✗ **Garantie** d'autonomie jeunes à 1063 euros

Violence

- ✗ **Flouer** 1 milliard pour lutter contre les violence faites aux femmes

Services Publics

- ✗ **Recrutement** de sapeurs-pompiers et revalorisation des salaires
- ✗ **Augmentation** des des budgets alloués à l'Université
- ✗ **Augmentation** des moyens alloués aux hôpitaux
- ✗ **Baisse de la TVA** sur les transports en commun
- ✗ **Augmentation** du nombre de greffiers et magistrats

Ecologie

- ✗ **Conditionnement** des aides publiques aux grandes entreprises au respect de contraintes écologiques
- ✗ **Suppression** de la niche fiscale sur le kérosène aérien
- ✗ **Instauration** d'un impôt sur la fortune climatique
- ✗ **Taxation** des yachts et jets privés

Les députés du RN ont voté pour :

Travail

- ✓ **Fin des droits au chômage** après abandon de poste
- ✓ **Fin des allocations chômage** pour les employés refusant un CDI à la fin de leur CDD
- ✓ **Réduire les droits** au chômage des étrangers hors Union Européenne
- ✓ **Interdire la présence** d'étrangers au sein des instances représentatives des entreprises
- ✓ **Limiter le droit de vote** des travailleurs précaires aux élections professionnelles

Fiscalité

- ✓ **Hausse du plafond** de défiscalisation des heures supplémentaires
- ✓ **Baisse des impôts de productions (CVAE)**

Culture

- ✓ **Suppression** de la redevance audiovisuelle
- ✓ **Exclure** l'achat de mangas du Pass Culture
- ✓ **Interdiction** de l'écriture inclusive

Question : Est-ce que la délinquance a augmenté en France ?

Cela dépend du type de délinquance. Il est donc inexact de dire que toute la délinquance a augmenté en France.

Le bilan officiel du ministère de l'Intérieur pour l'année 2024 montre que :

- **7 indicateurs sont en hausse ;**
- **5 sont stables ;**
- **5 sont en baisse.**

Parmi les **hausse**s, on trouve notamment :

- les **tentatives d'homicide** (+7 %) ;
- les **violences intrafamiliales sur mineurs** (+11 %) ;
- certaines infractions liées aux stupéfiants et les atteintes à la probité.

En revanche, plusieurs indicateurs sont **stables ou en baisse** :

- les **homicides** diminuent de 2 % (première baisse depuis 2020) ;
- les **violences physiques hors cadre familial** sont globalement stables ;
- les **escroqueries** cessent leur forte progression observée les années précédentes.

En regardant une période plus longue (depuis une dizaine d'années), on observe des tendances contrastées :

- les violences volontaires et les tentatives d'homicide ont plutôt augmenté ;
- les cambriolages ont baissé après 2020 puis ont légèrement remonté ;
- les escroqueries en ligne ont fortement progressé avec le développement du numérique.

En résumé, **la délinquance en France n'a pas augmenté de façon uniforme**. Certains types d'infractions sont en hausse, d'autres sont stables ou en baisse. Les statistiques montrent une évolution contrastée plutôt qu'une augmentation générale de tous les crimes et délits

Délinquance dans l'Aisne

L'insécurité dans l'Aisne est une préoccupation réelle, mais elle varie fortement selon les communes et les types d'infractions.

Selon les données officielles, les services de police et de gendarmerie ont constaté en 2024 :

- une **hausse des atteintes aux biens** (+3,8 %), comprenant notamment les cambriolages et les vols liés aux véhicules ;
- une **forte baisse des vols violents sans arme** (-26,6 %) ;
- une **augmentation des vols de véhicules** (+6,3 %) et des **cambriolages** (+3,2 %).

Les statistiques de 2025 indiquent environ **23 080 crimes et délits** pour une population d'un peu plus de **523 000 habitants**, soit un taux d'environ **44 faits pour 1 000 habitants**. Ce niveau place l'Aisne dans une position intermédiaire parmi les départements français : il est loin des départements les plus touchés, mais certaines zones urbaines connaissent davantage de difficultés.

Les principales villes concernées sont :

- Saint-Quentin
- Soissons
- Laon
- Chauny

Dans ces secteurs, les problèmes les plus fréquemment signalés concernent les cambriolages, les vols, les dégradations, les trafics de stupéfiants et certaines incivilités. Les communes rurales du département sont généralement moins exposées, même si elles peuvent connaître des séries de cambriolages.

En résumé, l'Aisne ne fait pas partie des départements les plus dangereux de France, mais elle est confrontée à des problèmes de délinquance comparables à ceux de nombreux territoires de taille similaire, avec des situations très différentes selon les villes et les quartiers.

Est-ce que la délinquance a augmenté en France

Oui, mais **cela dépend du type de délinquance**. Il est donc inexact de dire que *toute* la délinquance a augmenté en France.

Le bilan officiel du ministère de l'Intérieur pour l'année 2024 montre que :

- **7 indicateurs sont en hausse ;**
- **5 sont stables ;**
- **5 sont en baisse.**

Parmi les **hausse**s, on trouve notamment :

- les **tentatives d'homicide** (+7 %) ;
- les **violences intrafamiliales sur mineurs** (+11 %) ;
- certaines infractions liées aux stupéfiants et les atteintes à la probité.

En revanche, plusieurs indicateurs sont **stables ou en baisse** :

- les **homicides** diminuent de 2 % (première baisse depuis 2020) ;
- les **violences physiques hors cadre familial** sont globalement stables ;
- les **escroqueries** cessent leur forte progression observée les années précédentes.

En regardant une période plus longue (depuis une dizaine d'années), on observe des tendances contrastées :

- les violences volontaires et les tentatives d'homicide ont plutôt augmenté ;
- les cambriolages ont baissé après 2020 puis ont légèrement remonté ;
- les escroqueries en ligne ont fortement progressé avec le développement du numérique.

En résumé, **la délinquance en France n'a pas augmenté de façon uniforme**. Certains types d'infractions sont en hausse, d'autres sont stables ou en baisse. Les statistiques montrent une évolution contrastée plutôt qu'une augmentation générale de tous les crimes et délits

Insécurité ou Sentiment d'insécurité

Le sentiment d'insécurité est propre à chaque individu. Selon son sexe, son âge et son niveau de vulnérabilité (fragilité sur le plan social, économique ...)

La vidéo surveillance est elle une réponse à la délinquance ?

Les recherches menées dans plusieurs pays montrent que les caméras de vidéosurveillance peuvent réduire certains types de délinquance, mais elles ne constituent pas une solution miracle.

- **Effets positifs** : les caméras ont tendance à diminuer les vols de véhicules, les cambriolages de parkings et certains actes de vandalisme, notamment dans les lieux où elles sont bien visibles.
- **Effets limités** : elles ont généralement peu d'impact sur les violences, les agressions ou les délits commis sous l'effet de l'alcool ou de drogues.
- **Déplacement de la délinquance** : dans certains cas, les délinquants se déplacent vers des zones non équipées de caméras plutôt que d'arrêter leurs activités.
- **Aide aux enquêtes** : même lorsqu'elles ne préviennent pas un délit, les caméras sont souvent utiles pour identifier les auteurs, recueillir des preuves et faciliter le travail des forces de l'ordre.

En résumé, la vidéosurveillance est **plus efficace lorsqu'elle est associée à d'autres mesures**, comme une présence policière, un bon éclairage public, des actions de prévention et un aménagement adapté des espaces publics.

Conclusion : la présence de caméras peut contribuer à limiter certaines formes de délinquance, mais son efficacité reste **modérée** et dépend du type d'infraction, du lieu et de la manière dont le dispositif est mis en œuvre.

C- Communiquer

C/1- Réduire l'influence électorale du RN et convaincre l'électorat

Comment combattre le RN

Combattre le RN dans une démocratie passe par des moyens démocratiques, légaux et non violents. Les approches les plus efficaces dépendent de ton objectif, mais elles incluent notamment :

- **S'informer et informer** : connaître le programme du RN, ses propositions et leurs critiques, en s'appuyant sur des sources variées et fiables.
- **Débattre de manière respectueuse** : discuter avec des proches ou des collègues en privilégiant les faits et l'écoute plutôt que les attaques personnelles, qui ont souvent l'effet inverse.
- **S'engager politiquement** : rejoindre un parti, une association, un syndicat ou un collectif dont les idées correspondent davantage à tes convictions.

- **Voter** : participer aux élections et encourager la participation électorale est l'un des moyens les plus directs d'influencer le résultat démocratique.
- **Militer sur les sujets de fond** : si tes désaccords portent sur des thèmes comme le pouvoir d'achat, l'immigration, la sécurité ou les services publics, tu peux soutenir des initiatives ou des candidats qui proposent des réponses différentes.
- **Lutter contre la désinformation** : vérifier les informations avant de les partager et corriger les fausses affirmations avec des sources solides.

Réduire l'influence électorale du RN, les recherches en science politique suggèrent que certaines approches sont plus efficaces que d'autres.

Par exemple :

- Éviter les insultes ou de présenter tous les électeurs du RN comme ayant les mêmes motivations. Beaucoup votent pour des raisons différentes (immigration, sécurité, pouvoir d'achat, défiance envers les institutions, etc.).
- Discuter de sujets concrets qui préoccupent les personnes, en proposant des alternatives crédibles plutôt qu'en se limitant à critiquer le RN.
- S'appuyer sur des faits vérifiables lorsque tu contestes une proposition ou une affirmation du parti.
- Participer à la vie démocratique : voter, faire campagne pour les candidats que tu soutiens, distribuer des tracts, participer à des réunions publiques ou rejoindre une association ou un parti.
- Encourager la participation électorale, car l'abstention peut avoir un impact important sur les résultats.

Convaincre une personne un électeur du RN, il est souvent plus efficace de :

1. Lui demander ce qui motive son vote. Poser des questions plutôt que d'enchaîner les affirmations : « Qu'est-ce qui vous convainc le plus dans ce programme ? »
2. Écouter sans l'interrompre.
3. Répondre précisément à ses préoccupations plutôt que de chercher à démontrer qu'elle a tort.
4. Reconnaître les points sur lesquels il peut y avoir un problème réel, tout en expliquant pourquoi tu penses que les solutions du RN ne sont pas les meilleures.

Les échanges les plus constructifs sont généralement ceux où chacun se sent écouté. Les personnes changent rarement d'avis à la suite d'un débat conflictuel, mais elles peuvent évoluer après plusieurs conversations respectueuses et bien documentées.

Préparer des arguments sur un thème précis (immigration, économie, sécurité, Europe, pouvoir d'achat, etc.) exposer les arguments avancés par le RN afin de les analyser de manière critique et factuelle.

Quelques exemples d'arguments, accompagnés des principales réponses qui leur sont opposées.
L'idée n'est pas de "gagner" un débat à tout prix, mais d'avoir une discussion fondée sur des faits.

Sujet	Argument souvent avancé par le RN	Réponse possible
Immigration	Il faut réduire fortement l'immigration pour préserver les services publics et la sécurité.	Les critiques répondent que certains secteurs (santé, bâtiment, restauration, agriculture) dépendent d'une partie de la main-d'œuvre immigrée. Ils proposent plutôt une meilleure maîtrise des flux, une intégration renforcée et une application plus efficace des règles existantes.
Sécurité	Il faut durcir les peines et augmenter les moyens de la police.	Beaucoup de partis soutiennent aussi davantage de moyens pour la police, mais estiment que la prévention, la justice et la lutte contre les causes de la délinquance sont également nécessaires.
Pouvoir d'achat	Le RN promet d'augmenter le pouvoir d'achat en baissant certaines taxes.	Les opposants demandent comment ces mesures seraient financées et soulignent que certaines pourraient accroître le déficit public si elles ne sont pas compensées.
Europe	Le RN souhaite redonner plus de souveraineté à la France face à l'Union européenne.	Les critiques estiment qu'une coopération européenne est utile pour le commerce, la défense, la recherche ou le climat, tout en reconnaissant que l'UE peut être réformée.

C/2- Communiquer sur les réseaux

Cf : Mon espace militant.

Onglet : Se former _ Lutter contre l'extrême droite _ GUIDE MILITANT : STOPPER

L'EXTRÊME DROITE EN LIGNE (document joint)